

Commune de Pfulgriesheim



## Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 28 août 2023

Membres présents : M. André JACOB, Maire, Monsieur Claude AFFOLTER, Mme Liliane BAUER, Monsieur Gérard DURINGER, Adjoints au Maire, Mme Marie-Madeleine MARTIN, M. Paul LOSSEL, M. Bertrand MEYER, Mme Valérie WANKMULLER, M. Sébastien DURST, Mme Stéphanie MESSMER, Mme Anne-Gaëlle SCHOTT, M. Alexandre FRIESS, Mme Elodie ROTH épouse GAST.

Absents excusés : Mme Corinne ZEISSLOFF, M. Christian SCHNEIDER, conseillers municipaux

Le compte-rendu de la dernière séance du 30 juin 2023 est adopté à l'unanimité.

Le Maire rappelle qu'en raison de l'inauguration de l'école maternelle et du périscolaire qui aura lieu le samedi 2 septembre, la séance du conseil municipal se tient exceptionnellement un lundi soir.

Mme Liliane BAUER, Adjointe au Maire, assurera les fonctions de secrétaire de la séance et cosignera avec le Maire les délibérations adoptées à l'issue des débats.

### TRAVAUX EN COURS

#### Réfection des huisseries en bois

Le devis du peintre Alain FORLER s'élevant à 2 919.60 € TTC est approuvé pour des travaux de réfection des huisseries en bois des fenêtres de la Mairie, de la Médiathèque et des portes de l'Eglise.

#### Restructuration de l'ancien bâtiment du Crédit Mutuel en local associatif de proximité

Le Maire fait le constat que le chantier n'avance pas.

#### Construction du nouveau groupe scolaire école maternelle-accueil périscolaire

M. Gérard DURINGER, Adjoint au Maire en charge du suivi du chantier, annonce que les travaux vont bon train. Les installations intérieures sont quasiment achevées. M. Sébastien DURST estime que le revêtement en bois brut intérieur est trop fragile à long terme. M. DURINGER répond que des finitions ont été ajoutées, entretemps, sur la charpente bois et le mobilier intérieurs. Les travaux les plus urgents seront achevés avant l'inauguration notamment la pose des enrobés de la cour de l'école qui se fera le 29 août. Les stores ne seront posés qu'au cours de la 2<sup>e</sup> quinzaine de septembre et la réfection du revêtement de la placette de l'école maternelle interviendra plus tard, à une date non encore définie. Une seule problématique de sécurité est à déplorer. La rambarde de sécurité à poser côté Nord dans la cour de l'école maternelle n'a pas été commandée dans les délais, ce qui implique que des barrières Heras devront être positionnées sur le muret Nord de la cour qui surplombe le jardin de la salle des fêtes pour éviter les risques de chute accidentelle.

Le Maire remercie l'ensemble des conseillers municipaux pour leur aide au moment des déménagements du 8 juillet et du 19 août 2023 et souligne l'engagement et l'investissement exceptionnels des deux enseignantes de maternelle dans la préparation de la rentrée scolaire. Mme Liliane BAUER souhaite que la commune remercie de façon concrète les deux fils de Mme Mélanie DUPOUY, enseignante de maternelle, qui se sont investis dans le montage du mobilier scolaire en leur offrant des bons d'achat pour des articles de sport.

En ce qui concerne les installations de l'accueil périscolaire, celles-ci sont terminées. Mais l'ALEF recherche encore des animateurs à ce jour pour assurer le fonctionnement de la garderie périscolaire.

#### Inauguration de l'école maternelle et du périscolaire samedi 2 septembre 2023

La discussion s'engage autour des préparatifs de la cérémonie d'inauguration des nouveaux locaux de l'école maternelle et de l'accueil périscolaire du samedi 2 septembre 2023.

Après discussions, les grandes lignes directrices sont arrêtées :

- la cérémonie officielle aura lieu à l'extérieur dans la cour de l'école maternelle,
- le pupitre, la sono ainsi que le porte-drapeaux de la Mairie seront mis en place,
- les officiels, l'Harmonie Concordia de Pfulgiesheim seront installés sous le préau,
- Marion MASSE, fille d'Anne-Gaëlle SCHOTT et Mathilde GAST, fille d'Elodie ROTH, seront habillées en costume alsacien et présentes lors du coupé du ruban,
- l'accès au parking de la placette de la rue des Lilas-du Gaensberg sera interdit le samedi matin 2 septembre à partir de 8 h jusqu'à la fin de la cérémonie,
- quelques bancs seront rajoutés pour le public, mais la grande majorité des personnes présentes restera debout,
- les tables seront mises en place à la salle des fêtes la veille au soir,
- le point sur les commandes : le traiteur livrera à 9 h 30 à la salle des fêtes, M. Bertrand MEYER ira récupérer les kouglofs salés chez le boulanger VOGT à 9 h, le nappage et les serviettes seront cherchés chez Transgourmet,
- une équipe devra être présente dans la salle des fêtes dès 9 h pour se tenir prête à assurer le service au bar et au buffet,
- Mme Marine TERRIEN, photographe professionnelle assurera la couverture de la cérémonie.

#### Rentrée des classes du 4 septembre 2023

A ce jour, l'effectif des enfants inscrits à l'école élémentaire est de 85, supérieur d'une unité au seuil d'ouverture d'une 4<sup>e</sup> classe. Le Maire informe l'assemblée que la demande officielle d'ouverture d'une 4<sup>e</sup> classe adressée au DASEN, en date du 7 juillet dernier, a de fortes chances d'aboutir.

Mme Liliane BAUER précise qu'à partir de 2024 la carte scolaire sera établie pour trois ans au lieu d'un an.

#### Chasse communale

Ce point a déjà été évoqué dans le dernier compte-rendu du 30 juin 2023. Entretemps, le Maire a pris contact avec l'actuel locataire de la chasse communale, Monsieur Simon TARNEAUD, qui a fait savoir qu'il est prêt à reconduire son bail de chasse pour la période 2024 à 2033 au prix du loyer actuel de 380 €/an. Les conditions pour la signature d'une convention de gré à gré avec le locataire sortant sont donc réunies. Il conviendra d'adresser un dossier de candidature à l'intéressé, à retourner en Mairie avant le 5 octobre, de saisir ensuite la commission consultative communale de la chasse (4C) pour agréer le candidat avant de pouvoir délibérer avant le 1<sup>er</sup> novembre 2023 pour autoriser le Maire à signer la convention de gré à gré avec le chasseur.

#### Subventions exceptionnelles

- Subvention à l'association La Cabane des Acacias

Le Maire informe l'assemblée d'une demande de subvention de la part du Président de l'Association La Cabane des Acacias. De ce fait, M. Sébastien DURST, conseiller municipal et Président de l'association quitte la salle avant discussion de ce point. La demande porte sur l'attribution de la somme de 6 000 € afin que l'association dispose des liquidités nécessaires pour procéder à la clôture des comptes avant sa dissolution. Le Maire rappelle qu'une subvention de 3 000 € votée au budget primitif a déjà été versée à hauteur de 50 %, ce qui fait que le besoin de financement complémentaire s'élève à 4 500 €. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour, valide ce point par délibération et décide d'adopter la décision modificative budgétaire n° 2 au budget primitif 2023 pour pouvoir procéder au mandatement de la subvention.

- Subvention exceptionnelle à l'Association Sportive de Pfulgiesheim (ASP)

Le Maire rappelle que la commune a pour habitude d'offrir un panier garni d'une valeur de 75 € aux personnes fêtant un grand-anniversaire. A la demande de M. Alfred SBINNE qui a eu 80 ans le 13 août dernier, il est proposé d'octroyer la somme de 75 € à l'association l'ASP. Ce point est validé par délibération prise à l'unanimité.

- Mise à disposition de la salle de musique pour des cours collectifs d'anglais

Le conseil municipal est appelé à reprendre une délibération pour reconduire une convention d'occupation d'un local communal, en l'occurrence la salle de musique, avec Mme Pauline ZOBEL qui donne des cours collectifs d'anglais à titre professionnel pendant l'année scolaire 2023/2024 à compter du samedi 16 septembre 2023 et pendant les 36 semaines du temps scolaire, en contrepartie d'une participation financière de 60 € par trimestre, soit 180 € au total. Ce point est adopté par délibération prise à l'unanimité.

### Déclaration d'intention d'aliéner

Une déclaration d'intention d'aliéner pour le terrain bâti sis au 26 rue du Heuberg a été reçue le 8 août 2023 en Mairie. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, renonce à exercer son droit de préemption urbain sur ce bien immobilier.

### Aménagement foncier sur les bans communaux de Pfulgriesheim, Pfettisheim, Lampertheim et Schnersheim

Ce point est reporté à la prochaine séance du mois de novembre. En effet, au mois de novembre, les agriculteurs prendront possession de leurs nouvelles parcelles agricoles. La commune sera amenée à conclure de nouveaux baux ruraux sur les terrains agricoles qui lui ont été attribués dans le cadre du remembrement avec les différents agriculteurs qui les exploitent

### TOUR DE TABLE

Mme Liliane BAUER intervient au sujet de la distribution du kit de collecte des biodéchets aux administrés. Elle est d'avis qu'il faudrait mettre en place des horaires de distribution en Mairie et communiquer par voie d'affichage. Il n'est pas donné suite à cette remarque pour l'instant.

M. Sébastien DURST informe l'assemblée que suite à un bug informatique, l'accès à la déchetterie a été facturé aux usagers à partir du 5<sup>e</sup> passage. Une décote sur la prochaine facture viendra régulariser l'incident. Pour rappel, l'utilisateur bénéficie de 13 passages gratuits en déchetterie chaque semestre.

M. DURST souhaite que soient effectués des essais de fonctionnement et pression sur les hydrants et poteaux d'incendie.

Mme Valérie WANKMULLER fait remarquer que l'arrosage automatique des plantes bandes de la rue de Lampertheim fonctionnait encore il y a quelques jours et qu'il conviendrait de le couper. Par ailleurs, un véhicule est régulièrement garé de manière gênante devant le passage pour piétons du rond-point de la rue de Lampertheim. De manière générale, il est rappelé que les places de parking publiques ne doivent pas être accaparées par les riverains qui disposent d'emplacements de stationnement privés.

Mme Elodie GAST demande que la poignée du portail de l'aire de jeux soit graissée.

Mme Stéphanie MESSMER rappelle que pour améliorer la visibilité des conducteurs au sortir de la rue du Levant vers la RD 64, il convient de couper le thuya de la plate-bande à l'arrière du cimetière.

Les prochains conseils municipaux auront lieu les vendredis 6 octobre, 10 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2023.

Pour rappel : la fête des personnes âgées aura lieu le 10 décembre 2023. Le Maire va solliciter une proposition de menus auprès de la Ferme de Louise à Hohengoef.

Les débats sont clos à 22 h 19.